



RÉSERVE DE PARC NATIONAL PACIFIC RIM SENTIER DE LA CÔTE-OUEST GUIDE DE PRÉPARATION DU RANDONNEUR 2013



En tant que l'un des 44 parcs et réserves de parcs nationaux partout au pays, la réserve de parc national Pacific Rim protège à tout jamais un exemple important du patrimoine naturel et culturel du Canada dans l'intérêt des générations actuelles et futures, tant pour leur plaisir que pour l'enrichissement de leurs connaissances.

Avec la chaîne insulaire de l'île de Vancouver comme toile de fond et l'océan Pacifique à ses pieds, la Réserve de parc national du Canada Pacific Rim (RPNPR) représente et protège les eaux côtières et les forêts des basses-terres littorales de la côte ouest de l'île de Vancouver. La réserve comprend trois secteurs: la plage Long, l'archipel Broken Group, et le sentier de la Côte-Ouest (SCO).

Le SCO est un parcours de 75 km qui fait partie d'anciens sentiers et parcours qu'empruntaient les Premières Nations pour faire des échanges et se déplacer. Les villages et les campements

des Huu-ay-aht, Ditidaht, et Pacheedaht étaient établis bien avant que les voiliers de l'étranger atteignent les côtes de cette région, il y a de cela plus de 200 ans.

Au fil des ans et au fur et à mesure que le nombre de vaisseaux traversant le détroit Juan De Fuca s'accroît, le nombre de naufrages et de noyades augmente également le long de la côte, qui prend alors le nom de « cimetière du Pacifique ».



Le gouvernement canadien érige le phare de cap Beale en 1873 et celui de Carmanah en 1891 afin d'aider les marins à naviguer dans les basses, les courants, l'épais brouillard et les tempêtes hivernales. Une ligne télégraphique est également installée à travers les sentiers et le territoire traditionnel des Premières Nations Huu-ay-aht, Ditidaht et Pacheedaht afin d'établir des communications entre les phares et Victoria.

Les phares et la ligne télégraphique sont utiles mais ne suffisent pas à empêcher le nombre de naufrages d'augmenter. Le terrible naufrage du bateau à vapeur Valencia en 1906, qui entraîne la perte de 125 vies, suscite l'indignation du public et incite le gouvernement à prendre d'autres mesures : il construit le phare Pachena en 1907, crée des postes de sauvetage à Cloo-ose et à Bamfield, et améliore la ligne télégraphique pour que le sentier assure le salut des naufragés et de leurs sauveteurs grâce à six abris contenant des provisions. Le sentier de salut est abandonné avec l'amélioration de la technologie de navigation. La réserve de parc national Pacific Rim est établie en 1970 et le sentier y est intégré en 1973 en tant que sentier de randonnée, ouvrant un nouveau chapitre de son histoire.

Aujourd'hui, les grands randonneurs pédestres connaissent ce sentier sous le nom du sentier de la Côte-Ouest et ils viennent admirer la beauté de la région, relever les défis du sentier et marcher dans les pas de ceux qui les ont précédés. Cette randonnée difficile n'est toutefois pas pour tout le monde.



Tous les membres de votre groupe doivent être prêts à affronter :

- 5 à 7 jours dans l'arrière-pays
- un terrain accidenté et difficile : il faut environ deux jours pour parcourir la section sud du sentier de 22 km entre la rivière Gordon et le ruisseau Walbran
- un parcours glissant sur un sentier boueux, des surfaces en bois, de gros rochers et une côte rocheuse
- des rivières à traverser à gué, des échelles, des bacs à câble, un sentier irrégulier, des pentes raides et des paquets de terrain glissé
- des structures endommagées; le sentier est constamment entretenu mais l'état des structures peut changer en tout temps
- un climat de forêt pluviale tempérée; il tombe en moyenne 330 cm de pluie par année, et des pluies fortes peuvent survenir à tout moment, souvent en mai et en juin. La crue de certains cours d'eau peut entraîner des retards de plusieurs jours. Il n'est pas rare que la région soit couverte de brouillard, surtout en juillet en août. La température estivale moyenne est de 14°C (57°F). Les incidents d'hypothermie et de blessures sont beaucoup plus nombreux pendant les périodes prolongées de précipitations
- des accidents et des blessures; en cas d'accident, les secours peuvent prendre plus de 24 heures à arriver

Le sentier de la Côte-Ouest est pour les randonneurs :

- possédant de l'expérience en camping dans l'arrière-pays; des chefs de groupe expérimentés ne peuvent pas compenser le manque d'expérience des randonneurs
- pouvant parcourir de grandes distances en terrain accidenté avec un sac à dos lourd (les blessures récurrentes aux genoux, au dos ou aux chevilles s'aggravent souvent sur le sentier)
- disposés à séjourner en milieu sauvage

- capables d'attendre si la situation entraîne des retards
- de plus de 12 ans (Parcs Canada ne délivre pas de permis aux enfants de moins de six ans)

Les animaux de compagnie et les armes à feu ne sont pas autorisés sur le sentier.

PLANIFICATION DE VOTRE EXCURSION

Le SCO est ouvert du 1er mai au 30 septembre.

Les périodes prolongées de forte pluie, vents forts, hautes marées, fortes vagues et diminution des heures de clarté exigent la fermeture du sentier du 1er octobre au 30 avril.

Un groupe peut comprendre au plus 10 personnes. Seuls les groupes scolaires qui commencent l'excursion entre le 1er et le 20 mai et le 20 et le 26 septembre font exception. Ils peuvent compter jusqu'à 18 randonneurs.

Points d'accès : la baie Pachena (nord) et la rivière Gordon (sud).

Points de sortie : la baie Pachena, la rivière Gordon et le lac Nitinat.

Il est interdit d'entrer ou de sortir ailleurs, sauf si une évacuation est nécessaire (carte de référence à la page 14). Quiconque désire se déplacer autour du triangle Nitinat ou des promontoires de cap Beale doit communiquer avec le centre d'accueil du SCO pour obtenir de l'information et un permis.

Camping chez les Premières Nations Ditidaht :

Les Premières Nations Ditidaht offrent du camping en tente de luxe sur leur territoire traditionnel à Tsuquadra. Les tentes pour quatre personnes sont munies de poêles à bois, de plancher en bois, de lits de camp et de terrasses extérieures. Pour en savoir plus : Westcoasttrail.com

SERVICE DE RÉSERVATION ET PERMIS DU SCO

Toutes les personnes qui fréquentent le SCO doivent obtenir un permis de fréquentation du parc.

Les personnes qui font une randonnée d'une journée (et qui utilisent le même point d'entrée et de sortie, le même jour) doivent se procurer un laissez-passer quotidien.

Tous ceux qui campent sur le sentier doivent détenir un permis de camping sur le SCO, qu'ils peuvent obtenir aux centres d'accueil du parc.

Pendant l'inter-saison, soit entre le 1er mai et le 14 juin, et entre le 16 et le 30 septembre, Parcs Canada ne limite pas le nombre de randonneurs qui peuvent accéder au sentier. Les randonneurs peuvent commencer leur randonnée après avoir suivi le processus d'orientation.

Pendant la haute saison, soit **entre le 15 juin et le 15 septembre**, pour éviter la fréquentation excessive et réduire l'impact environnemental, Parcs Canada limite à soixante (60) le nombre de randonneurs.

Les randonneurs peuvent accéder au sentier en faisant une réservation ou en s'inscrivant sur la liste d'attente. Il y a cinquante (50) places par jour pour les randonneurs qui possèdent une réservation, et dix (10) places pour ceux qui sont inscrits sur la liste d'attente. Les places réservées non utilisées sont accordées aux randonneurs sur la liste d'attente.

Liste d'attente : Les randonneurs peuvent s'inscrire sur la liste d'attente quand ils arrivent au centre d'accueil du SCO de la baie Pachena ou de la rivière Gordon. L'attente peut aller jusqu'à deux jours.

Nouveau cette année : les réservations peuvent être faites à compter du 17 avril pour n'importe quelle date entre le 15 juin et le 15 septembre.

Les réservations peuvent être faites en ligne ou en téléphonant au centre d'appels de Parcs Canada jusqu'à deux jours avant le départ.

Service de réservation	En ligne	Centre d'appels
Offert du 17 avril au 13 septembre 2013, 7 jours sur 7	24 heures sur 24	De 8 h à 18 h, (HNP)
Contact	reservation.parkscanada.gc.ca reservation.parkscanada.gc.ca	1-877-737-3783 (Canada et É.-U) 250-726-4453 (International)

Ayez ce qui suit à portée de la main quand vous faites une réservation :

- dates de départ - premier choix et autres dates
- le point d'accès que vous avez choisi - baie Pachena ou rivière Gordon
- le nombre de randonneurs dans votre groupe
- une adresse de courriel pour envoyer la confirmation et l'information sur l'orientation
- mode de paiement: Visa, MasterCard, ou American Express.

DROITS

Toutes les personnes qui campent sur le sentier doivent s'acquitter des droits d'utilisation. Ces droits aident à réduire les frais d'exploitation du sentier (p. ex. services de sauvetage, services d'information, entretien régulier, construction d'échelles, bacs à câbles et ponts).

Les droits de traversier sont versés pour le service de traversiers sur la rivière Gordon et le passage Nitinat. Ce service est fourni par les Premières Nations Ditidaht et Pacheedaht pendant la saison de randonnée. Votre preuve de paiement des droits de traversier est votre permis de camping sur le SCO. Soyez prêt à le montrer aux exploitants. Les randonneurs sans permis ne seront pas autorisés à prendre le traversier.

Des frais de réservation sont exigés pour toute réservation.

Droits du SCO

Frais de réservation	24,50 \$
Droits de camping sur le SCO	127,50 \$
Droit de traversier Rivière Gordon	16 \$
Droit de traversier Passage Nitinat	16 \$

Tous les droits sont indiqués par personne en devises canadiennes.

- Les randonneurs qui font une réservation versent les droits ci-dessus au moment de leur réservation.
- Les randonneurs sur la liste d'attente versent les droits ci-dessus au centre d'accueil du SCO en argent comptant, par chèque de voyage, VISA, MasterCard, American Express ou carte de débit.
- Visitez notre site Web, ou communiquez avec le parc national pour connaître les conditions relatives aux permis avant votre départ. Les droits peuvent changer en tout temps.

POLITIQUE D'ANNULATION

- **Droits de réservation** : Non remboursables.
- **Droits de traversier** : Les droits de traversée inutilisée sont remboursables aux centres d'accueil du SCO.
- **Droits de camping sur le SCO** : En cas d'annulation 21 jours ou plus avant la date de départ pour la randonnée, les droits peuvent être remboursés. Des droits d'annulation de 11,00 \$ (site Web) ou de 13,50 \$ (téléphone) par réservation seront perçus.

TRANSPORT

Parcs Canada fournit la liste qui suit pour rendre service aux randonneurs; il ne s'agit pas d'une recommandation des services. Les randonneurs doivent organiser leur propre transport. Voir la carte et la liste de numéros de téléphone aux pages 11 à 13. Les réservations sont recommandées.

Il est possible de laisser votre véhicule à divers endroits près des points de départ du sentier. Veuillez vous adresser au centre d'accueil.

Au centre d'accueil de la baie Pachena, 5 km au sud de Bamfield :

- Par véhicule privé sur chemin forestier de gravier à partir de Port Alberni (2 heures) ou de Duncan (3 heures).
- Par autobus à partir de Victoria (4 heures) ou de Nanaimo (3 heures) avec West Coast Trail Express.
- Par traversier à partir de Port Alberni (passagers seulement, pas de véhicule) (4 heures) avec Alberni Marine Transport Ltd.

Du passage Nitinat au village de Nitinat :

- Le traversier quitte généralement le passage Nitinat pour se rendre au village de Nitinat à 17 h (Nitinat Lake Water Taxi);
- Le village de Nitinat est une petite collectivité éloignée. Il peut être nécessaire d'y passer la nuit.

Au centre d'accueil de la rivière Gordon, 5 km au nord de Port Renfrew:

- Par véhicule privé à partir de Victoria (2 heures), par la route 14.
- Par autobus à partir de Victoria (2 heures) avec West Coast Trail Express.

Entre Port Renfrew, Nitinat et Bamfield :

- Par autobus (3 heures) avec West Coast Trail Express.

PLAN DE VOYAGE

Avant de partir en randonnée, rédigez un plan de voyage. Donnez-le à une personne responsable (p. ex. un ami ou un membre de la famille). Le plan devrait indiquer votre lieu de destination, le nom des gens qui vous accompagnent et quoi faire si vous ne revenez pas à la date prévue. Un permis de camping du SCO ne remplit pas cette fonction.



AUX POINTS D'ACCÈS AU SENTIER

Des services touristiques limités sont offerts à proximité des deux points d'accès au sentier et au village de Nitinat : hôtels, terrains de camping, téléphones, essence, épicerie (choix limité) et restaurants. Il n'y a ni banque ni guichet automatique dans les villages de Bamfield, Port Renfrew et Nitinat.

Séance d'orientation

Tous ceux qui campent le long du sentier de la Côte-Ouest doivent participer à une séance d'orientation. Le but de ces séances est de :

- réduire le nombre de blessures chez les randonneurs en abordant des questions de sécurité;
- réduire l'incidence environnementale des utilisateurs du parc en donnant de l'information sur l'étiquette de l'arrière-pays;
- fournir des renseignements aux randonneurs sur les préoccupations actuelles et sur l'état du sentier;
- donner une brève histoire du sentier de la Côte-Ouest et de la place qu'il occupe dans le patrimoine canadien;
- délivrer les permis de camping sur le SCO et recueillir les droits.

Apportez votre confirmation de réservation le cas échéant à la séance d'orientation.

Les randonneurs qui ont une réservation recevront une carte imperméable du sentier de la Côte-Ouest de la réserve de parc national Pacific Rim lorsqu'ils s'inscrivent sur le sentier. Les randonneurs qui sont sur la liste d'attente peuvent acheter la carte centres d'accueil du sentier.

- Les séances d'orientation sont offertes aux deux centres d'accueil du SCO à 9 h 30, 13 h et 15 h 30.

- Il n'est pas nécessaire de faire une réservation pour la séance d'orientation
- Le processus d'orientation dure environ 1 h 30.
- Les randonneurs peuvent participer à une séance dès 15 h 30 la veille de leur randonnée.
- Nous recommandons fortement aux randonneurs de commencer leur excursion au moins 5 heures avant le coucher du soleil afin d'atteindre leur lieu de camping avant la tombée de la nuit.
- Les randonneurs qui ont une réservation et qui prévoient arriver après 13 h le jour prévu de leur départ doivent communiquer avec le centre d'accueil du SCO le plus près de leur point de départ afin d'éviter que leur place ne soit cédée aux randonneurs sur la liste d'attente.

Signez le registre du sentier à la fin de votre randonnée. Remettez une copie de votre permis de camping du SCO à un centre d'accueil du SCO. Les permis peuvent être déposés dans la boîte prévue à cet effet si le centre est fermé.

Il est déconseillé de se rendre de la rivière Gordon à la baie Camper en une journée Prévoyez camper à Thrasher Cove. Les statistiques indiquent la plupart des accidents se produisent vers la fin de la journée dans cette région.

PROTECTION, PRÉSENTATION ET PRÉSERVATION

Parcs Canada est chargé d'assurer la durabilité et l'intégrité des ressources naturelles et culturelles qui lui sont confiées. Tout le monde peut aider à protéger l'intégrité écologique et le patrimoine culturel du SCO. En collaboration avec d'autres, nous nous efforçons d'offrir aux Canadiens et aux visiteurs l'occasion d'apprendre à connaître le patrimoine de ce pays.

L'ensemble du parc national se trouve dans le territoire traditionnel des peuples Nuu-chah-nulth, qui habitent la côte ouest de l'île de Vancouver depuis d'innombrables générations. Le secteur du sentier de la Côte-Ouest se trouve dans le territoire traditionnel des Premières Nations Huu-ay-aht, Ditidaht et Pacheedaht et dans les terres qui leur ont été octroyées par traité.

Parcs Canada et les Premières Nations Huu-ay-aht, Ditidaht et Pacheedaht collaborent afin de protéger, présenter et préserver ces terres. Nous avons besoin de votre aide. Un comportement approprié et respectueux de la part des randonneurs entraîne une expérience enrichissante et sans danger et contribue à la santé de l'écosystème.

ÉTIQUETTE DE L'ARRIÈRE-PAYS : CAMPING ÉCOLOGIQUE

En vertu de la Loi sur les parcs nationaux, il est interdit de ramasser, de déplacer, de détruire ou d'endommager des ressources du patrimoine naturel ou culturel à l'intérieur d'un parc national. Cela signifie qu'il est interdit notamment de couper des arbres pour faire un feu ou construire un abri et de ramasser ou de déranger la faune et la flore marine, les mollusques et crustacés, les fossiles, les artefacts, les plantes, etc. Laissez la réserve de parc national Pacific Rim dans un état aussi bon, sinon meilleur, que celui dans lequel vous l'avez trouvée.

Utilisez un réchaud et minimisez les feux. Ne comptez pas sur les feux pour faire votre cuisine, vous réchauffer ou sécher vos vêtements. Les petits feux de camp sont autorisés sur la plage sous la ligne de marée haute; ils sont interdits dans les zones boisées. N'utilisez que du bois flotté (pas plus épais que votre poignet), abstenez-vous de couper de la végétation, des arbres ou d'autres plantes et n'allumez jamais de feu à proximité de rondins. Assurez-vous que vos feux soient bien éteints avant de partir, ou éteignez-les avec de l'eau. Faites disparaître tous les résidus du feu après l'avoir éteint, de manière à ne laisser aucune trace.

Veillez à protéger la qualité de l'eau et à respecter les consignes d'hygiène : utilisez les latrines si possible. Si vous vous trouvez entre deux latrines, creusez un trou de 20 centimètres de profondeur, à au moins 30 mètres (trois longueurs d'autobus) des sources d'eau, des lieux de camping ou du sentier, et enterrez les excréments. Débarrassez-vous de votre papier hygiénique dans une latrine ou rapportez-le. Rapportez les produits hygiéniques.

Faites votre toilette et lavez vos vêtements ainsi que votre vaisselle dans l'océan ou à l'embouchure des ruisseaux. Jetez vos eaux usées à 30 mètres au moins de toute source d'eau potable. N'utilisez que du savon biodégradable.

Planifiez votre randonnée de façon à camper dans un emplacement désigné.

Campez sur la plage au-dessus de la ligne de marée haute afin de réduire votre impact et le compactage dans les aires végétalisées.

Vos actions peuvent tuer la faune et mettre des randonneurs en danger. Suspendez votre nourriture, vos ordures et vos articles de toilette hors de la portée des animaux et loin des tentes, à au moins 4 mètres du sol, 3 mètres de tout tronc d'arbre et 3 mètres de la branche. S'il y a des conteneurs en métal pour les provisions, utilisez-les.

Ramassez vos ordures et rapportez tout ce que vous avez apporté. Il n'y a pas de poubelles sur le sentier de la Côte-Ouest. Vous devez rapporter tout ce que vous apportez pour votre excursion (peau d'orange, produits hygiéniques, cordes de bâches, vêtements mouillés, etc.). Minimisez vos effets afin de réduire les déchets et le poids avant votre départ.

La pêche est autorisée sur le SCO.

Assurez-vous de détenir les permis appropriés (permis de pêche dans les eaux sans marée et permis de pêche sportive dans les eaux de marée) et de connaître et de respecter les règlements et les interdictions.

Les réserves des Premières Nations et les terres qui leur ont été octroyées par traité situées le long du SCO sont des propriétés privées. Les Premières Nations vous souhaitent la bienvenue et vous demandent de rester sur le sentier et d'obéir à tous les panneaux. Les cabines de patrouille ne sont pas pour les randonneurs.

Respectez les autres visiteurs et protégez la qualité de leur expérience.

UNE EXCURSION PLAISANTE ET SANS ACCIDENT

Les excursions dans l'arrière-pays exigent une attention particulière à la sécurité. Les dangers sont nombreux. **Chaque saison, on évacue du SCO de 80 à 100 randonneurs gravement blessés.** Environ 200 randonneurs subissent de légères blessures mais réussissent tant bien que mal à sortir du sentier. Ce sont les randonneurs non préparés et débutants qui subissent un nombre considérable de blessures. Soyez prêt. Tous les membres de votre groupe doivent être prêts à transporter un sac à dos lourd pendant 6 à 8 jours.

Prenez votre temps et profitez de votre excursion. De nombreux accidents et blessures surviennent lorsque les randonneurs se pressent, ne font pas attention au terrain, sont fatigués ou marchent trop tard dans la soirée. **Respectez les capacités des membres les plus lents du groupe. Faites des pauses adéquates et ne divisez pas le groupe.**

Le nombre de blessures corporelles et de cas d'hypothermie augmente considérablement pendant les périodes humides et pluvieuses. L'hypothermie est une baisse de la température centrale du corps. Si on ne les arrête pas, les symptômes peuvent passer d'un trouble de l'élocution et d'un manque de coordination à des tremblements involontaires, à une perte de conscience, puis finalement à une insuffisance cardiaque. **Assurez-vous que les membres de votre groupe sont au chaud et au sec et bien nourris.**

Faites comme si toutes les surfaces étaient toujours glissantes, en particulier pendant les périodes humides ou pluvieuses.

Faites très attention aux surfaces en bois, aux rochers et aux sections boueuses du sentier. Un pas trop rapide, la fatigue, la lumière faible, les sacs en déséquilibre ou trop lourds et les chaussures inadéquates sont tous des facteurs qui contribuent aux blessures et aux accidents.

Ponts et échelles : Toutes les installations qui se trouvent le long du sentier font l'objet d'un entretien régulier. Toutefois, leur état peut changer en raison du mauvais temps. Il faut donc porter une attention particulière à toute installation faite de main d'homme. Pas plus de deux personnes devraient traverser un pont ou se trouver sur une échelle en même temps. Les groupes nombreux devraient prévoir plus de temps pour franchir les échelles.

Bacs à câble : Gardez vos doigts, vos mains et vos cheveux à l'écart des poulies. Deux personnes seulement (avec leur matériel) sur les bacs à câble. Les plateformes peuvent être très glissantes : soyez prudent. Pour y accéder, servez-vous de la corde pour tirer le bac vers vous. Stabilisez le bac pendant que vous y chargez votre matériel, puis entrez-y prudemment et restez assis. Pour traverser la rivière, lâchez la corde et laissez la gravité entraîner le bac le long de la corde jusqu'au milieu du cours d'eau. Vous devez alors vous hisser en tirant puissamment sur la corde pour atteindre la plate-forme située sur l'autre rive. Retenez alors la corde de façon que le bac reste immobile, au même niveau que la plate-forme, et déchargez votre matériel avec précaution. **Évitez de sauter et de vous balancer dans les bacs. Ne les mettez jamais sur la plate-forme et ne les attachez jamais à celle-ci.**

Vous devrez traverser certains cours d'eau à gué. Soyez prêt à attendre que le niveau des rivières en crue baisse, ce qui peut prendre une journée ou plusieurs jours. Attendez que le niveau du cours d'eau soit sûr et que la marée soit basse, détachez la ceinture de hanches de votre sac à dos (si vous tombez, vous pourrez alors vous débarrasser plus facilement de votre sac) et mettez des chaussures de course ou des sandales. Évitez de traverser les chenaux de refoulement.

La marche sur la plage peut être très difficile, voire impossible, lorsque la marée est haute. Suivez soigneusement les tables de marées (Tofino) et votre carte afin d'éviter d'être immobilisé sur place ou bloqué. Faites également attention à la houle et aux grosses vagues. Tenez compte de la marée haute nocturne lorsque vous dressez votre tente sur la plage.

Tsunamis : Dangereux mais très rares. Si vous sentez la terre trembler ou si les eaux se retirent très rapidement, ce pourrait être un tsunami. **Rendez-vous rapidement vers un point surélevé** et suivez les trajets d'évacuation en cas de tsunami.

Vous trouverez de l'eau potable dans la plupart des rivières et des ruisseaux. Puisez-la en amont, puis purifiez-la, faites-la bouillir ou filtrez-la.

Il est interdit de ramasser et de consommer des bivalves (palourdes, moules, huîtres) de mai à octobre le long du sentier, à cause d'apparitions régulières d'empoisonnement marins paralysants qui peuvent entraîner une maladie grave ou même la mort.



VIVRE AVEC LA FAUNE

Les ours noirs, les loups et les couguars utilisent les plages et les sentiers. Tout animal sauvage est potentiellement dangereux. **Afin d'éviter une rencontre dangereuse avec la faune, restez vigilant et n'oubliez pas ce qui suit:**

- Faites en sorte que la nourriture et les déchets ne soient pas accessibles aux animaux : ceux-ci les attirent.
- Gardez vos enfants près de vous.
- Si vous rencontrez un prédateur, faites face à l'animal et reculez lentement en lui laissant une voie de sortie; ne courez pas et ne faites pas le mort.
- En cas peu probable d'attaque, essayez de paraître grand et agressif : criez, brandissez un bâton ou jetez des pierres.
- Savoir ce qu'il faut faire, rester vigilant et maintenir son emplacement de camping propre peut aider à éviter une rencontre dangereuse. Ne vous approchez jamais d'un prédateur. Laissez-lui toujours une « porte de sortie ».
- Si vous rencontrez un prédateur, **ne courez pas** - cela pourrait entraîner une attaque. Suivez les recommandations dans *Vous êtes au pays des ours et Vous êtes au pays des loups et des cougars*.
- Lisez les avis aux randonneurs au début du sentier et parlez aux employés du Centre d'accueil du SCO si vous avez des questions.

Il incombe à chaque groupe de randonneurs de porter assistance à tout membre blessé du groupe. Si un membre de votre group est blessé :

- **mais peut marcher**, essayez de sortir du sentier au point de sortie le plus près avec l'aide de votre groupe ou de d'autres randonneurs. Ne continuez pas votre excursion en espérant que son état s'améliorera.
- **Et ne peut pas marcher** jusqu'au point de sortie le plus près, suivez les directives dans le Feuillet d'information sur la sécurité : le sentier de la Côte Ouest, distribué à tous les randonneurs avec leur permis de camping du SCO. Des employés du parc patrouillent le sentier et portent assistance aux randonneurs blessés. La majorité des évacuations sont effectuées par bateau par spécialiste de la sécurité publique du parc, mais certaines situations nécessitant un effort de recherche et de sauvetage complexe peuvent exiger l'assistance de d'autres organismes.

Les employés de Parcs Canada évacuent les randonneurs blessés jusqu'au point de prise en charge le plus proche, que ce soit la sortie du sentier, une ambulance ou un établissement médical. Cette destination peut ne pas être l'endroit le plus pratique pour le randonneur blessé.

Des problèmes bénins tels que les ampoules, les douleurs aux pieds, la fatigue et le manque de nourriture ne justifient pas une évacuation.



ÉQUIPMENT

Pour profiter pleinement de votre excursion, vous devez être à l'aise, munissez-vous d'équipement léger et de qualité. Votre sac à dos doit peser au maximum 1/4 (pour les femmes) ou 1/3 (pour les hommes) de votre poids. Réévaluez le contenu de votre sac s'il s'avère trop lourd.

- **Bottes résistantes.** Il faut avoir des bottes de randonnée de haute qualité qui offrent un bon soutien de la cheville et de la voûte plantaire. Les semelles en caoutchouc offrent une meilleure traction sur les surfaces glissantes que les semelles rigides. Ne prenez pas de bottes neuves pour cette excursion. Les sandales et les chaussures de course ne font l'affaire qu'autour du camp et pour la traversée des rivières à gué.
- **Vêtements imperméables et chauds.** Emportez une veste et un pantalon imperméables de qualité et des vêtements qui vous garderont au chaud même s'ils sont mouillés et sécheront rapidement, ainsi qu'un chapeau ou un bonnet chaud et des gants.
- **Réchaud de randonnée léger avec combustible.**
- **Nourriture légère, rapide à cuisiner et haute en énergie.**
- **Les sacs à dos** doivent posséder une ceinture de hanches rembourrée et être doublés de sacs en plastique.
- **Tente munie d'un double toit (impératif).**
- **Sac de couchage.** Les remplissages synthétiques sont préférables (les sacs en duvet perdent leur pouvoir isolant lorsqu'ils sont humides). Rangez les sacs de couchage dans des sacs étanches et transportez-les à l'intérieur des sacs à dos.
- **Matelas de camping à alvéoles closes.**

- **Carte du sentier de la Côte-Ouest,** table des marées (Tofino) et montre pour utiliser les tables.
- **Trousse de premiers soins** qui comprend ce qu'il faut pour soigner les ampoules et les piqûres d'insectes.
- **15 mètres** de corde en nylon par groupe pour suspendre de la nourriture, faire sécher des vêtements, etc.

Les cellulaires fonctionnent sur un grand nombre de plages. Vérifiez la couverture auprès de votre transporteur. Vous pouvez également emporter un radio VHF.

Et considérez aussi ce qui suit:

- appareil de signalisation d'urgence
- argent pour les urgences (certains exploitants n'acceptent que l'argent comptant comme le Nitinat Lake Water Taxi)
- bouteille d'eau, système de purification de l'eau
- papier hygiénique
- sacs à fermeture à glissière pour garder au sec les permis et autres petits objets
- briquet ou allumettes étanches
- bougies et allume-feu
- sacs de poubelle pour rapporter tous les déchets
- guêtres
- écran solaire et écran pour les lèvres
- lunettes de soleil
- désinfectant pour les mains
- articles de toilette
- lampe de poche
- appareil permettant la réception de Radio-Météo
- trousse de réparation de l'équipement
- chaussures légères pour le camp et la traversée des rivières
- ustensiles de cuisine
- canne de marche ou un bâton de ski télescopique

N'apportez pas de hache, d'arme à feu ou d'animal de compagnie!

COMMUNIQUEZ AVEC LA RÉSERVE DE PARC NATIONAL PACIFIC RIM

Service de réservation du sentier de la Côte-Ouest	1-877-737-3783 (sans frais au Canada et aux É.-U.) 250-726-4453 (à l'extérieur de la zone sans frais) reservation.parkscanada.gc.ca
Centre d'accueil du sentier de la Côte-Ouest Bamfield (baie Pachena)	Téléphone: 250-728-3234 Ouvert tous les jours de 9 h à 17 h (du 1er mai au 5 octobre)
Centre d'accueil du sentier de la Côte-Ouest Port Renfrew (rivière Gordon)	Téléphone : 250-647-5434 Ouvert tous les jours de 9 h à 17 h (du 1er mai au 5 octobre)
Réserve de parc national Pacific Rim Bureau d'administration	2140 Pacific Rim Highway C.P. 280, Ucluelet (C.-B.) VoR 3A0 250-726-7721 (toute l'année)
Réserve de parc national Pacific Rim Bureau de conservation des ressources et des Gardes de parc	1-877-852-3100 (24 h - sans frais)
Centre d'accueil du parc	2791 Pacific Rim Highway 250-726-4212 Ouvert tous les jours mi-mars à la mi-octobre
Courriel :	pacrim.info@pc.gc.ca
Site Web :	www.pc.gc.ca/pacificrim

AUTRES SERVICES AUX RANDONNEURS (peut changer)

Alberni Valley Chamber of Commerce	2533 Redford Street Port Alberni (C.-B.) V9Y 7L6 250-724-6535 avcoc@alberni.net www.avcoc.com
Bamfield Chamber of Commerce	250-728-3006 info@bamfieldchamber.com www.bamfieldchamber.com
BC Ferries (traversiers)	1-888-223-3779 ou 250-386-3431 (international) ou *BCF à partir d'un cellulaire www.bcferries.bc.ca (Vancouver, Victoria, Nanaimo)
Butch Jack Hiker Ferry Service	250-647-5517 Butcho23@telus.net (début de sentier de la rivière Gordon)
Pêches et Océans Canada, région du Pacifique	Bureau de Port Alberni 250-720-4440 Information sur la pêche et l'empoisonnement marin paralysant Ligne 24 heures [sous-zone 23 (8)] 604-666-2828 or 1-866-431-3474 www.dfo-mpo-gc.ca

AUTRES SERVICES AUX RANDONNEURS (peut changer)	
Lady Rose Marine Services (traversier de passagers)	1-800-663-7192 250-723-8313 ou (1er avril - 30 sept.) www.ladyrosemarine.com (traversier entre Port Alberni et Bamfield)
Nitinat Lake Water Taxi	250-745-3509 (entre le passage Nitinat et le village de Nitinat)
Juan de Fuca Water Taxi	1-888-755-5333 ou 1-877-332-5333
Conseil tribal des Premières Nations Nuu-chah-nulth	1-877-677-1131 ou -250-724-5757 www.nuuchahnulth.org
Signalement des incidents de pollution maritime	1-800-889-8852
Marées (Tofino)	www.lau.chs-shc.gc.ca
Tofino Air	1-888-436-7776 ou 604-740-8889 www.tofinoair.ca Entre: Vancouver-Bamfield-Tofino
Victoria Clipper (traversier de passagers)	1-800-888-2535 ou 250-382-8100 www.victoriaclipper.com (Seattle à Victoria)
Prévisions météorologiques	Voie VHF Channel 21 B Prévisions automatisées continues: 250-726-3415 www.weatheroffice.ec.gc.ca
West Coast Trail Express Bus	1-888-999-2288 ou 250-477-8700 www.trailbus.com (Victoria, Nanaimo, Bamfield, village de Nitinat, Port Renfrew)

SUD DE L'ÎLE DE VANCOUVER ET SECTEUR DU SENTIER DE LA CÔTE-OUEST DE LA RÉSERVE DE PARC NATIONAL PACIFIC RIM



(Cette carte n'est pas une carte de randonnée.)

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Disponibles aux centres d'accueil du SCO :

- *Carte du sentier de la Côte-Ouest de la réserve de parc national Pacific Rim.* Parcs Canada 2012.
- *Table des marées et des courants du Canada Baie Barclay et passage Discovery à l'entrée Dixon.* Volume 6. Service hydrographique du Canada. (Table des marées de Tofino)